

Georges-Émile Marquis (1878-1960) : un bibliothécaire dynamique mais rébarbatif

Gaston Bernier

Volume 58, Number 2, April–June 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028910ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028910ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bernier, G. (2012). Georges-Émile Marquis (1878-1960) : un bibliothécaire dynamique mais rébarbatif. *Documentation et bibliothèques*, 58(2), 77–83. <https://doi.org/10.7202/1028910ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2012

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Georges-Émile Marquis (1878-1960) : un bibliothécaire dynamique mais rébarbatif

GASTON BERNIER

GastonBernier@assnat.qc.ca

LE PARLEMENT QUÉBÉCOIS a connu depuis 1792 une suite « généalogique » de quinze conservateurs ou directeurs de la bibliothèque, de Jacques Langlois (1829-1832) à Hélène Galarneau (2010-). Les personnalités sont fort différentes les unes des autres, comme la formation et les réalisations de chacun. Les uns ont été des essayistes remarquables, d'autres des écrivains ou de brillants professeurs. Chacun a pris sa place dans un moment de l'histoire documentaire.

Le dixième conservateur de la bibliothèque des parlementaires fut Georges-Émile Marquis (1878-1960). S'il a échoué à réaliser bien des projets, il a entrevu des échappées que ses descendants ont fait leurs et que le temps a concrétisé. On trouvera ici une courte biographie du bibliothécaire, un aperçu de son apport, de ses échecs et des éclats qui ont marqué sa carrière.

Georges-Émile Marquis est né le 15 août 1878 à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud¹ (Montmagny). Ses parents étaient François Marquis et Clorinde Tanguay. Il fit ses études à l'école modèle² de Saint-Gervais (Bellechasse) et à l'École normale Laval à partir de 1896, et enseigna ensuite pendant cinq ans, d'abord à Saint-Roch-des-Aulnaies puis à Québec. En 1905, il fut nommé inspecteur d'école dans la vallée de la Matapédia. Neuf ans plus tard, en 1914, il devint directeur du Bureau des statistiques (BSQ), mis sur pied en 1912, où il demeura jusqu'en 1934. Le 19 septembre 1934³, il fut nommé conservateur de la bibliothèque de la Législature⁴. En 1952, après cinquante ans de travail⁵, il prit sa retraite mais resta actif ; il publia *Le Régiment de Lévis*,

en 1952, *Images du Mexique*, en 1955, *Les Monuments commémoratifs de Québec*, en 1958, et il signa la préface du volume *L'École normale Laval ; un siècle*, de Réal Bertrand, en 1957. Il est mort à Québec le 14 décembre 1960 (Pelletier 1996, 13). Il avait épousé Eugénie Plante en 1905 et le couple eut deux enfants⁶, Gaston et Yvette. La famille vécut au 90 rue Lockwell.

Marquis avait de nombreux champs d'intérêt et d'activité. Il mit sur pied l'École des guides touristiques en 1923 et il en fut le secrétaire par la suite⁷. Il réussit à convaincre le gouvernement d'adopter une loi relative au tourisme (projet de loi n° 207 de 1937) et, surtout, à y faire insérer une section portant sur les « écoles de tourisme »⁸. Son intérêt pour le tourisme le conduisit à écrire une dizaine de volumes ou plaquettes et à donner des conférences⁹. Il voyageait lui-même beaucoup¹⁰ et ses voyages ont parfois donné lieu à des publications¹¹.

Le bibliothécaire Marquis fit partie de la milice pendant trente ans et il était colonel au moment où il en démissionna, en 1930. Il avait été réorganisateur¹² et commandant du régiment de Lévis (1920-1925) et commandant de la 13^e brigade d'infanterie¹³ (1927-1930)¹⁴. Marquis était très fier de son titre de colonel¹⁵. Il corrigeait ses correspondants qui se contentaient de l'appeler lieutenant-colonel¹⁶.

1. On disait à l'époque Saint-Pierre-du-Sud.
2. Information donnée dans la réponse à un questionnaire destiné au Bottin des lettres canadiennes-françaises et adressée à Albert Lévesque, 30 septembre 1935 (Assemblée nationale, Archives Marquis, dossier 1.8).
3. Par décret 2234 daté du 19 septembre. Il prit possession de son bureau le 1^{er} octobre 1934 (Rapport annuel daté du 1^{er} octobre 1935, p. 1). Le 27 septembre, il avait écrit au premier ministre qu'il était prêt à commencer son travail le 1^{er} octobre, « aussitôt que M. Desjardins sera capable de me donner ses clefs » (Archives Marquis, dossier 1.1). Joseph Desjardins, son prédécesseur, fut malade à la fin de son mandat (voir note 25).
4. Il en fut le dixième depuis 1829. Les deux premiers de la lignée furent Jacques Langlois et Étienne Parent (*Deuxième centenaire de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1802-2002, Rapport*; Québec, la Bibliothèque, 2003, p. 61). On trouvera un aperçu biographique de la lignée sous la plume de Gilles Gallichan dans *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 10, n° 1, avril 1991, p. 3-6 et dans la livraison subséquente. Il eut douze présidents ou orateurs comme supérieur immédiat : cinq du Conseil législatif (de Hector Laferté à Jean-Louis Baribeau) et sept de l'Assemblée (de T.D. Bouchard à Alexandre Taché), sept libéraux et cinq unionistes.
5. « [...] cinq comme instituteur, dix inspecteur d'écoles, vingt statisticien et quinze bibliothécaire [...] Total : cinquante ans » (*Rapport annuel* daté du 27 février 1951, p. 4).

6. Lettre à Félix Desrochers, 21 février 1938 (Archives Marquis, dossier 1.13). Également, réponse à un questionnaire du Guide du Canada français datée du 25 mai 1946 (Archives Marquis, dossier 3.11).
7. Lettre adressée au ministre Joseph Bilodeau datée du 1^{er} juin 1937 (Archives Marquis, dossier 1.12).
8. Lettre adressée au ministre Joseph Bilodeau datée du 1^{er} juin 1937 (Archives Marquis, dossier 1.12).
9. *Les Fortifications de Québec* (1923); *Québec, son site, ses reliques...* (1934); *Québec, hier et aujourd'hui* (pour les touristes; 1939); *Les Monuments commémoratifs de Québec* (1958).
10. En 1949, « long voyage en Europe » (Archives Marquis, dossier 5.2). Voir aussi *Trois générations d'éducateurs* (Québec : s.n., 1950) : 60-61.
11. *La Culture française dans l'Île Maurice* (1952); *Images du Mexique* (1955).
12. *Le Fait français au Canada* (Montréal : Société nouvelle de publicité, 1953), p. 315.
13. *Les Biographies françaises d'Amérique* (Montréal : Les Journalistes associés, 1942), p. 105.
14. *Le Fait français...*, p. 315.
15. Dans *Nos bibliothèques publiques* (1925), il a inséré une photo de lui en habit militaire. Sous celle insérée dans *La Bibliothèque* (1934), on lit « Colonel G.E. Marquis, V.D. », c'est-à-dire « veteran decoration ». Il se fait désigner « Marquis, G.E., colonel » dans l'annuaire téléphonique de 1951-52.
16. « [...] je ne suis pas lieutenant-colonel, mais colonel [...] ce qui équivaut au titre de curé comparé à celui de vicaire » (Lettre datée du 29 mars 1946 adressée à Georges Maheux du ministère de l'Agriculture; Dossier 3.10). Au greffier du Conseil législatif, R.A. Benoit, il écrit le 3 décembre 1945 : « [...] vous me bombardez lieutenant-colonel, ce qui me dégrade, puisque depuis quinze ans, j'ai droit au titre de colonel. » (Dossier 3.10). Jean-Guy Pelletier relève une autre remarque semblable adressée au directeur des archives du Québec (Jean-Guy Pelletier 1996, 12).

bibliothèque leur était fermée depuis cinq ans) et il était très fier du nombre de lecteurs extérieurs et de leurs emprunts⁴¹. Il rappelait sans cesse à ses supérieurs que l'on devait recruter des employés compétents⁴², se plaisait à noter que des employés étaient diplômés en bibliothéconomie⁴³ et favorisait leur participation à des cours de bibliothéconomie⁴⁴. Il confia à deux dames le service aux lectrices en 1942⁴⁵. L'éclairage fut amélioré⁴⁶. Il entrevit l'utilité et le bien-fondé des microcartes⁴⁷ et des microfilms de journaux⁴⁸. Sous son règne, le comité mixte des deux chambres, duquel relevait la bibliothèque, se réunit pour la première fois en 40 ans⁴⁹ et les députés acceptèrent un programme de modernisation⁵⁰: ajustement de l'horaire de travail, aménagement du sous-sol⁵¹, modification en 1945 de la loi sur la Bibliothèque, laquelle fixait jusque-là le nombre d'employés à dix⁵². Le conservateur était aussi intéressé

aux politiques⁵³ et aux pratiques d'acquisition⁵⁴ et il était particulièrement préoccupé par l'achat des Canadiana absents des rayons⁵⁵. Il avait formé un comité qui se réunissait une fois par mois et qui déterminait les achats à faire⁵⁶.

En dépit de ses succès, Marquis avala bien des couleuvres au cours de sa carrière de bibliothécaire. D'abord, certains collaborateurs le court-circuitaient⁵⁷ régulièrement (il est vrai qu'il faisait de même à l'encontre de ses supérieurs)⁵⁸ et on ne respectait pas la discipline qu'il s'efforçait d'implanter⁵⁹. Il dut composer avec le système de recrutement pratiqué à l'époque⁶⁰ et fut souvent obligé d'accepter des employés qu'il ne voulait pas nécessairement à la bibliothèque⁶¹, qu'on appelait parfois des « pains bénits » : ils recevaient

(sujets, titres, auteurs) seront à la disposition du lectorat en 1949 ou 1950 (Rapport... daté du 21 mars 1950, p. 1).

41. Rapport annuel daté du 1^{er} avril 1943, p. 2; *Ibid.*, daté du 15 avril 1947, p. 2, etc. Au cours des douze mois de 1948, 3 000 abonnés étaient inscrits qui ont emprunté 35 000 volumes (*Ibid.*, 22 février 1949, p. 3).
42. Il écrit au premier ministre le 1^{er} octobre 1935: « Je vous prie de bien vouloir nommer des hommes compétents [...] Il faut, au moins quelqu'un qui ait de la lecture, et même, beaucoup de lecture; qui connaisse les auteurs anciens et modernes et, de plus, qui ait des notions sur la Bibliothèque ».
- « Il existe aujourd'hui des écoles de bibliothécaires [...] Je pourrais recommander des candidats compétents [...] ».
43. « Plusieurs employés permanents possèdent leur certificat de qualification en bibliothéconomie, de l'école des Bibliothécaires de Québec. D'autres suivent des cours chaque année » note-t-il dans son avant-dernier rapport (daté du 21 mars 1950, p. 1).
44. Réponse au Bureau fédéral de la statistique pour 1937 : deux employés ont étudié en bibliotechnie (*sic*). Idem en 1939 et cinq en 1944 (dossier 2.10). Marquis note dans le rapport annuel daté du 7 mars 1938 que deux chefs de service d'expérience sont allés suivre un cours à l'École des bibliothécaires de Montréal durant l'été 1937 et qu'ils continueront à l'été 1938.
45. Rapport annuel daté du 1^{er} avril 1943, p. 2. Marquis avait proposé l'engagement de deux dames pour servir les lectrices en 1940 (Rapport daté du 28 mars 1940, p. 4). Il avait demandé la permission d'engager « une couple de dames, pour servir la clientèle féminine, attendu qu'au moins les trois quarts des emprunteurs de livres sont des jeunes filles ou des dames » (Pelletier 1996, 10).
46. Extrait de l'avant-dernier rapport annuel de Marquis, celui daté du 27 février 1951 (p. 2) : « Notre système de luminaire est complet et permet [...] de lire sans éprouver de difficultés, le jour et le soir. »
47. Marquis saute si vite sur la nouvelle technique qu'il utilise les expressions « micro-card » et « micro library reader » (Rapport annuel daté du 21 mars 1950, p. 5). Dans le rapport daté du 22 février 1949, il qualifie les « micro-films » d'invention nouvelle qui apporteront économie d'espace et d'argent.
48. Coût de la reliure et espace nécessaire (parfois une verge cube par journal en comparaison de six pouces cubes pour une bobine) justifient le microfilmage (Rapport annuel daté du 19 janvier 1952, p. 2). Marquis aborde aussi le sujet dans le rapport daté du 3 mars 1948, p. 3.
49. On trouve le rapport du comité dans les *Journaux de l'Assemblée*, 30 mai 1940, p. 180. Le conservateur n'y avait pas été invité et, sept ans plus tard, il semblait en avoir gardé de l'amertume (Rapport annuel daté du 15 avril 1947, p. 6).
50. Marquis consacre une page à la loi et aux règlements de la Bibliothèque dans son rapport daté du 28 mars 1940 (p. 7).
51. Deux salles sont aménagées au sous-sol et mises à disposition de la bibliothèque en 1942 (Rapport annuel daté du 1^{er} avril 1943, p. 6).
52. La commission de l'économie interne de l'Assemblée a adopté une résolution en ce sens le 13 mars 1945 (Archives de l'Assemblée nationale, ANQ-CDSA 502865). Référence de la nouvelle loi : L.Q., 1945, ch. 14.

53. Marquis aborde régulièrement le sujet dans ses rapports annuels. Le 27 février 1951 (p. 3), il note la diminution du nombre de romans achetés et il écrit : « De plus en plus notre attention se porte vers les ouvrages que doit contenir une bibliothèque de la Législature, c'est-à-dire des livres de droit, de législation, de documentation politique. »

54. Dans le rapport annuel daté du 1^{er} avril 1943, il aborde le sujet à plusieurs reprises : nombre de volumes achetés chaque année depuis 1936, livres achetés par classe en 1942, dons notables, abandon d'abonnements dans les années 1930, achat de livres d'occasion et de brochures, etc.

55. Il revient régulièrement sur le thème dans son rapport annuel. Un exemple dans celui daté du 28 mars 1940, p. 6.

56. Rapport annuel daté du 21 mars 1950, p. 8.

57. Extrait d'une note datée du 18 mars 1938 et adressée à Paul Sauvé : « [...] certains employés [...] acceptent des travaux, les exécutent et les livrent hors ma connaissance. Même, certaines correspondances officielles [...] me sont totalement inconnues [...] Je tiendrais à savoir si tous les employés sont tenus de se rapporter [...] à l'autorité du conservateur, ou s'il est permis, à quelques-uns, de se tailler un fief indépendant du seigneur dans la seigneurie? » (Point 6). Douze mois plus tard, il se plaignait de ne pas connaître la nature du travail accompli par deux fonctionnaires détachés auprès de la bibliothèque (Rapport annuel daté du 15 mars 1939, p. 3).

58. Ses archives contiennent des lettres et un certain nombre de mémoires adressés directement aux premiers ministres : un mémoire daté du 1^{er} octobre 1935; correspondance du 30 novembre et du 5 novembre 1939, autre mémoire transmis au premier ministre le 14 juillet 1941. Et Marquis n'ignorait pas que ses patrons étaient les présidents – on les appelait « orateurs » à l'époque – du Conseil et de l'Assemblée, car le premier ministre le lui avait précisé le 27 septembre 1934 : « [...] vous relevez des orateurs-conjoints » (Dossier 1.1).

59. Des employés s'absentent sans autorisation (Rapport annuel de 1945, p. 2). Le 15 juin 1945, il écrit à l'acheteur de l'Assemblée : « [...] je vous prie de bien vouloir communiquer directement avec moi, lorsqu'il s'agira d'une question d'administration, quelle qu'elle soit. » (Dossier 3.8). Au moment où on modifie les heures d'ouverture, certains ne se soumettent pas (Lettre adressée à A. Godbout datée du 14 juillet 1941).

60. Il écrit à une personne qui cherchait un poste : « Les nominations [...] au gouvernement de Québec relèvent de la politique [...] il faut commencer par voir son député [...] après il faut voir le ministre [...] la Bibliothèque est sous le contrôle de l'Orateur [...] je me contente d'accepter et de diriger [...] les employés que l'on dirige vers la Bibliothèque [...] » (Lettre datée du 11 mai 1950 et adressée à Irène Paquet; Dossier 5.3). Autre correspondance : « [...] je vous avoue que mes pouvoirs sont plus que limités. Les positions permanentes comme les temporaires s'obtiennent par voie de diplomatie politique. » (Lettre du 6 avril 1949 adressée à Guy Trotter; dossier 4.9).

61. En 1936, le nouveau gouvernement lui fit accepter la mise sur pied d'un service de renseignements et un titulaire (Rapport annuel daté de février 1937, p. 1). Trente mois plus tard, les Libéraux revenus au pouvoir, il commença à se plaindre du titulaire et de l'inutilité du service et classait le titulaire (et trois autres collègues) dans la liste des « disponibles » (Lettre adressée à A. Godbout, 5 décembre 1939). Au début de 1940, il identifie les employés détachés auprès de la Bibliothèque : René Garneau, Philippe Laferrière, Jean-Charles Bonenfant, Jean-Marie Bourbeau et Albert Rioux (*Ibid.*, 20 mars 1940, p. 3). Il écrit plus tard au président de l'Assemblée : « Vous m'avez déjà soumis que la Bibliothèque était le seul endroit où l'on peut, à un moment donné, diriger un employé dont on ne savait que faire ailleurs. » (*Ibid.*, 22 février 1949, p. 7).

Il eut maille à partir avec des hauts fonctionnaires portés à intervenir dans le domaine qu'il considérait comme le sien ou à conserver par-devers eux pendant des mois les livres empruntés.

en effet de gros salaires pour faire des travaux personnels⁶². Ses relations avec les autorités politiques n'étaient pas à son goût, ce qui explique son langage acéré avec les présidents de l'Assemblée⁶³ et le premier ministre⁶⁴. Les hommes politiques se sont montrés fort réservés à son égard⁶⁵. Marquis sollicitait beaucoup plus de rencontres qu'il n'en obtenait; on négligeait ses demandes d'ameublement⁶⁶ et beaucoup de modifications matérielles proposées passaient aux profits et pertes⁶⁷. Un jour, face à une rallonge budgétaire refusée pour des travaux de reliure reportés pendant les années de guerre, il interpella les autorités: «*Pourquoi faut-il que la Bibliothèque... soit toujours considérée comme un enfant adoptif dont se désintéresse un père putatif?*»⁶⁸. L'information administrative ne lui parvenait pas toujours⁶⁹. Les membres du comité de la bibliothèque n'ont pas dû apprécier le jugement qu'il portait

sur leur proposition d'installer deux comptoirs⁷⁰ pour limiter l'accès aux rayons et le voir favoriser la présence d'un policier de la Sûreté du Québec⁷¹. L'État mit fin à la publication du catalogue imprimé⁷² et des rapports annuels⁷³ de la bibliothèque en 1936⁷⁴ et Marquis eut beau en réclamer la reprise⁷⁵, rien n'y fit⁷⁶. Il eut maille à partir avec des hauts fonctionnaires portés à intervenir dans le domaine qu'il considérait comme le sien ou à conserver par-devers eux pendant des mois les livres empruntés⁷⁷. Pendant qu'il intervenait en faveur de ses collaborateurs et suggérait des augmentations de salaire⁷⁸, le sien, fixé à 4 000 \$ en 1934⁷⁹, était toujours le même au moment de sa retraite⁸⁰. Celui de son pré-

62. Rapport annuel daté du 15 avril 1947, p. 4.

63. Quatre exemples: «*je fais ces observations [...] pour attirer votre attention sur l'efficacité du service [...] laquelle efficacité est handicapée par le manque d'attention de ceux qui ont charge.*» (Lettre à Taché, 21 mars 1946: 3); «*les deux Orateurs ne devraient pas être chargés de la direction de la Bibliothèque [...] puisque pendant la session ils n'ont pas le temps de s'en occuper, et qu'après ils ont encore bien d'autres chats à fouetter [...]*» (Rapport annuel daté du 21 mars 1946, p. 3); «*Vous-même, Monsieur l'Orateur, et les autres membres de la Législature, n'êtes-vous pas intéressés à savoir ce que contient votre Bibliothèque?*» (Ibid., 22 février 1949, p. 2); «*[...] ce ne sont pas les besoins et l'intérêt de la Bibliothèque qui sont pris en considération (par le comité de régie interne), mais plutôt les exigences du patronage.*» (Ibid., p. 6).

64. Extrait d'une lettre adressée à Adélarde Godbout et datée du 14 juillet 1941: «*Je savais que la Bibliothèque avait mauvaise réputation, avant que j'y entre, au point de vue discipline, travail et ordre [...]. Je comprends que je dois accepter sans maugréer tous ceux qui sont dirigés vers la Bibliothèque, qu'ils soient utiles ou non [...]*».

65. Lors de l'étude des crédits de l'Assemblée en février 1951, le premier ministre et le chef de l'opposition n'ont que des bons mots pour le successeur du conservateur. Marquis, de son côté, pourtant près de sa prise de retraite, est totalement ignoré (Débats de l'Assemblée législative, 13 février 1951, p. 232). Quelques mois plus tard, le premier ministre annonce que l'État accorde une augmentation de salaire à l'adjoint «*appelé à remplacer assez rapidement le directeur [...]*» alors qu'il n'accorde rien à Marquis et qu'il va jusqu'à dire: «*[...] l'homme le plus compétent qui soit à la Bibliothèque est M. Jean-Charles Bonenfant.*» (Débats, 5 décembre 1951, p. 230). Dans les mêmes circonstances, en 1953, on encense le nouveau directeur et on néglige le prédécesseur (Ibid., 23 janvier 1953, p. 432).

66. Cas des fichiers dont la bibliothèque avait besoin vers 1946. Marquis écrit en 1948: «*Je me suis usé la langue à demander ces meubles-là, mais rien ne vient.*» (Rapport annuel daté du 22 février 1949, p. 6).

67. «*[...] j'ai adressé maintes suppliques [...] au Département des Travaux publics, mais jusqu'à présent, comme sœur Anne, je ne vois rien venir.*» (Rapport annuel daté du 21 mars 1946, p. 3). Un an plus tard, il écrit: «*On dirait que la Bibliothèque c'est l'endroit le plus négligé du Parlement.*» (Rapport... daté du 15 avril 1947, p. 5).

68. Rapport annuel daté du 22 février 1949, p. 5.

69. En 1947, il se plaint de ne plus recevoir les arrêtés en conseil faisant état des nominations faites à la Bibliothèque et des traitements accordés ni

les rapports de la comptabilité de l'Assemblée (Rapport annuel daté du 15 avril 1947, p. 4).

70. Réalisés en 1940 (Rapport du ministère des Travaux publics, 1940/41, p. 29).

71. Rapport annuel daté du 28 février 1941, p. 1-2.

72. Le catalogue mis à la disposition du public avait été publié en 1905 et il était complété chaque année par un supplément annexé au rapport annuel. À partir de 1936 et jusqu'en 1941, on réalisa des listes annuelles ronéotypées des volumes achetés.

73. Le dernier rapport imprimé du conservateur couvre la période de janvier à décembre 1935 (23^e volume). Le premier de la série fut publié en 1914. Précédemment, les rapports étaient intégrés aux procès-verbaux de l'Assemblée et du Conseil législatif. La pratique du dépôt du rapport devant les parlementaires a été abandonnée à partir des années Marquis.

74. Impression des rapports pour l'ensemble de la Fonction publique abolie, règle générale, par la «*Loi concernant l'impression des rapports...*», L.Q., 1936, ch. 6.

75. En 1945, il propose la publication d'un supplément décennal 1936-1945 (Rapport annuel daté du 12 mars 1945, p. 2). Il revient à la charge dans une lettre adressée à Alexandre Taché datée du 5 décembre 1945. Au printemps 1947, il reconnaît n'avoir toujours pas eu d'autorisation (Rapport annuel daté du 15 avril 1947, p. 5).

76. En avril 1937, Marquis écrit deux fois au président Sauvé à ce sujet (Lettres du 2 et du 16 avril (Dossier 1.1)). Il note dans son rapport annuel daté 21 mars 1946 (p. 2) qu'on ne lui a pas accordé la permission de publier un rapport décennal. En mars 1943, un rapport septennal était en préparation qu'il avait l'intention de publier après mai 1944 (Lettre datée du 23 mars 1943 adressée à A.L. Shaw; dossier 3.4).

77. Il avait dit de Jean Bruchési qu'il avait des «*[...] allures d'un écrivain qui croit posséder la science infuse*» (Rendez à César...; Québec, 1940, p. 4). Marquis réclamait, exigeait, devrait-on dire, des volumes achetés par le Secrétariat et destinés aux écoles. Un jour, Bruchési le semonça: «*À défaut de politesse, vous pourriez tout au moins avoir un peu de jugement.*» (Lettre adressée à Marquis et datée du 20 janvier 1943; dossier 3.3; incident raconté par J.G. Pelletier 1996: 12). Le président Laferté note, dans son journal, à la date du 18 janvier 1940: «*Téléphone de Marquis [...] me dit que Jean Bruchési avait voulu avoir le contrôle de la bibliothèque [...] ajoute qu'il ne veut pas passer sous le contrôle de Jean Bruchési [...]*» (Derrière le trône; Mémoires d'un parlementaire...; Québec: Septentrion, 1998, p. 146). De plus, on peut supposer que d'ex-collaborateurs d'élus, détachés auprès de la Bibliothèque, n'appréciaient pas qu'on les désigne comme des «*êtres inutiles*» (Lettre datée du 30 novembre 1939 et adressée au premier ministre).

78. Voir lettre au premier ministre datée du 1^{er} octobre 1935. Marquis écrit à Paul Sauvé le 7 mai 1937 en faveur de quatre employés (Dossier 1.1). Il intervient en faveur d'une collaboratrice auprès du président du Conseil législatif le 5 février 1942 (Dossier 2.9). Le premier ministre Duplessis affirmait d'ailleurs que l'augmentation moyenne des salaires à la bibliothèque de 1944 à 1951 avait été de 355 \$ par tête (Débats de l'Assemblée législative, 13 février 1951, p. 232). Mais celui de Marquis n'a pas bougé.

79. Le décret 2234 daté du 19 septembre 1934 ne contient pas d'autre précision que la suivante: «*Que M. G.-E. Marquis [...] soit nommé bibliothécaire [...] avec un traitement annuel de \$4 000.00, en remplacement de M. Joseph Desjardins, démissionnaire.*» Le traitement fixé en 1934 était celui des sous-ministres d'alors, lesquels gagneront 8 000 \$ en 1948.

80. Comme compensation sans doute, l'Assemblée acheta pour la somme de 1 200 \$ la bibliothèque personnelle de Marquis, laquelle comptait plus de 1 100 volumes (Archives de l'Assemblée nationale, Fonds Bonenfant, dossier 1.2.1).

domaine et que son successeur au BSQ ne connaissait rien à la statistique¹²⁵.

Un second élément notable de la carrière de Marquis est qu'il semble avoir inspiré un personnage du roman *Au-delà des visages*¹²⁶ d'André Giroux. Les modèles possibles dans les années 1940 n'étaient pas nombreux dans la capitale et même au Québec. Jean-Charles Bonenfant, collaborateur de Marquis durant une décennie, a prudemment reconnu la ressemblance entre le personnage et le bibliothécaire¹²⁷, lequel apparaissait sous les traits d'un réel conservateur¹²⁸; Marquis a cependant fait un compte rendu¹²⁹ élogieux du roman.

La présence de Marquis à la tête de la bibliothèque de la représentation nationale fut à la mesure et à la hauteur de celle de ses prédécesseurs et de ses successeurs. Sous sa direction, l'établissement a progressé et il est resté contemporain. À son arrivée, on y trouvait une collection de 162 000 volumes et, au moment de sa retraite, presque 200 000¹³⁰. Pendant la même période, le nombre d'employés est passé de dix à vingt-deux permanents¹³¹, les crédits annuels de 30 000 \$ à près de 67 000 \$, les sommes réservées à l'achat des volumes et à la reliure d'un peu moins de 10 000 \$ à 15 000 \$. Marquis a proposé des idées que ses successeurs ont adoptées et réalisées¹³² comme il avait lui-même assumé l'héritage qu'on lui avait confié en 1934. Sa présence et son engagement dans de nombreux milieux, ses multiples écrits, ses conférences et sa présence radiophonique font de

lui un professionnel exemplaire. Sa personnalité, son conservatisme, son langage direct, son manque d'entre-gent, sa difficulté à accepter les compromis, son obsession de la hiérarchie et son esprit militaire l'ont cependant desservi. Il fut un « mécontemporain » et, sûrement, un électron libre, comme on l'aurait dit à la fin du XX^e siècle. Si l'un des canons du rayonnement est « bien faire et le faire savoir », Marquis n'aura pas réussi à faire mousser ses réalisations. ▣

Sources consultées

- Marquis, Georges-Émile. 1925. *Nos bibliothèques publiques*, Québec, Imprimerie du Soleil, 16 p. (causerie donnée au Château Frontenac le 4 mai 1925 devant les membres de la section française de l'Association des auteurs canadiens).
- Marquis, Georges-Émile. 1934. *La Bibliothèque*, S.I., s.n., 15 p. (causerie donnée au congrès de l'Union des municipalités..., le 27 août 1934, à bord du Richelieu).
- Marquis, Georges-Émile. 1946. *La Bibliothèque de la législature, son passé, son présent, son avenir...*, Québec, s.n., 31 p. (Dîner-causerie au Chalet des employés civils, le 27 février 1946).
- Marquis, Georges-Émile. 1950. *Trois générations d'éducateurs*, Québec, s.n., : 132 p.
- Magloire, Frère. 1947. *Bio-bibliographie du colonel G.É. Marquis*, Québec, 47 p.
- Pelletier, Jean-Guy. 1996. G.É. Marquis, conservateur de la Bibliothèque; un tempérament impétueux. *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 26, n^{os} 2-3, août : 9-13.
- Pelletier, Jean-Guy. 1994. Fonds Georges-Émile Marquis. *Association québécoise d'histoire politique*, *Bulletin*, vol. 2, n^o 3, hiver : 399-403.
- Poirier, Paul. 1993. *Répertoire numérique simple du fonds Georges-Émile Marquis*, Québec, Assemblée nationale, Direction de la Bibliothèque, Service des archives, 43 f.
- Rochette, Christian. 2002. Georges-Émile Marquis, un conservateur réformiste à la Bibliothèque de la législature de 1934 à 1940, dans *Au fil des pages et du temps, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale deux siècles d'histoire*, sous la direction de Gilles Gallichan, Bibliographie et documentation, 44, Québec, la Bibliothèque, 45-55.
125. La scie suivante court toujours : Marquis, qui ne connaissait rien aux livres fut nommé à la bibliothèque et Harvey, qui ignorait tout de la statistique, au Bureau de la statistique. Elle apparaît dans l'introduction au roman signée par Harvey et insérée dans l'édition de 1966 (Éditions de l'Homme). Louis-Guy Lemieux la reprend dans un article intitulé « La bombe des *Demi-civilisés* » (*Le Soleil*, 12 mai 1996, p. B-3). L'archiviste de l'Assemblée nationale, à l'époque, avait écrit au journaliste : « [...] Marquis... n'était pas aussi étranger au monde du livre que l'a dit Jean-Charles Harvey lors de la réédition de son roman [...] c'était même un bibliophile. Par contre, je suis d'accord [...] Harvey n'était pas à sa place à la Statistique » (Lettre de Jean-Guy Pelletier datée du 13 mai 1996).
126. Québec, les Éditions Variétés, 1948, 172 p. Un chapitre porte le titre « Le bibliothécaire » (p. 61-69).
127. « Dans *Au-delà des visages*, André Giroux a campé un portrait légèrement cruel d'un bibliothécaire du Parlement qui, pour des lecteurs avertis, ressemblait quelque peu à Georges-Émile Marquis. » (*Livres, bibliothèques et culture québécoise*; Montréal : Asted, 1977, p. 649).
128. Quelques phrases révélatrices de la pensée du bibliothécaire : « *Jeune homme, ne vous moquez pas de l'Enfer. C'est un paratonnerre* »; « [...] moi, j'ai un sacerdoce intellectuel à exercer ici »; « *La culture, j'en suis! Mais d'abord, la morale!* » (*Au-delà des visages*, p. 62, 66 et 68).
129. *L'Action*, 24 novembre 1948, p. 12.
130. Le nombre de volumes est donné dans les rapports annuels. À la fin de 1951, 199 877; 165 000 en octobre 1935.
131. En dépit de la boutade du premier ministre Duplessis le 5 décembre 1951, laquelle laisse à entendre que l'effectif aurait diminué : « *Il fut un temps où il y avait à la Bibliothèque plus d'employés que de volumes.* » (*Débats*, p. 230). Mais de fait, le nombre d'employés est passé de 26 à 17 de 1944 à 1945, du gouvernement Godbout au gouvernement Duplessis.
132. Les premiers microfilms de journaux furent achetés dans les mois qui ont suivi sa retraite. Idem d'une liseuse (Rapport annuel daté 5 février 1953, p. 2). Le dépôt légal des publications de l'État au profit de la bibliothèque de la représentation nationale fut décrété dans les années 1980 (Article 132 de la Loi sur l'Assemblée nationale). Le bulletin bibliographique apparut à la fin des années 1960 à l'initiative de la Bibliothèque nationale et de Georges Cartier. Les index de journaux évoqués dans les années 1930 devinrent réalité vers 1965 (*Index du Devoir*). Idem de la climatisation des locaux et des magasins évoquée au début de 1948 (Rapport annuel daté du 3 mars 1948), etc.